



2022.00797

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Madame
Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de justice
et police
Palais fédéral
3003 Berne



Date 16 mars 2022

Consultation sur l'ordonnance sur l'interopérabilité des systèmes d'information Schengen/Dublin

Madame la Conseillère fédérale,

Le Gouvernement cantonal vous remercie de l'avoir consulté sur l'objet susmentionné et vous communique sa détermination.

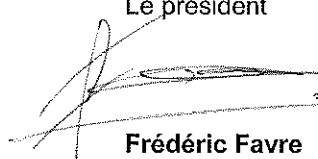
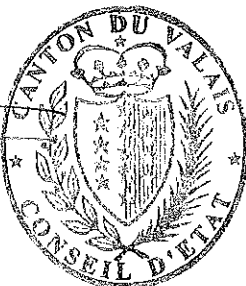

Nous saluons cette évolution législative qui permettra une consultation améliorée de l'ensemble des bases de données par les différents acteurs utilisant les systèmes d'information Schengen/Dublin.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de sa haute considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président

Le chancelier

Frédéric Favre **Philipp Spörri**

Copies à simone.rusterholz@fedpol.admin.ch
anna.wolf@fedpol.admin.ch